

## ► Information générale

### Cours

<b>Titre</b>	Immunopharmacologie (3 crédits)
<b>Sigle</b>	PHL6093
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca">https://studium.umontreal.ca</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine, pharmacologie et physiologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2025
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les mardis, de 8h30 à 11h30
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Au minimum une heure de travail personnel.

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Moutih Rafei, Professeur titulaire.
<b>Coordonnées</b>	Département de pharmacologie et physiologie,
<b>Disponibilités</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>

### Personne-ressource

<b>Nom, titre et responsabilité</b>	Moutih Rafei, Professeur titulaire et responsable du cours.
<b>Coordonnées</b>	Département de pharmacologie et physiologie,
<b>Disponibilités</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>

## Description du cours

**Description simple** Concepts et champs d'application de l'immunopharmacologie. Cibles, mécanismes d'action, indications thérapeutiques et effets secondaires des médicaments dans le système immunitaire. Développement de nouveaux médicaments immunomodulateurs et vaccins.

**Place du cours dans le programme** Ce cours est offert aux étudiants à la maîtrise et au doctorat en pharmacologie. Il est ouvert aux autres programmes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles.

**Description détaillée** Le cours couvre les principaux champs de l'immunopharmacologie (cibles, vaccins, immunothérapie du cancer, maladies auto-immunes, inflammatoires, immunodéficiences acquises, immunosuppression et transplantations d'organes). Le cours aborde les modèles utilisés pour la découverte de nouveaux médicaments et approches thérapeutiques ainsi que les stratégies propres au domaine tels que les thérapies par déplétions de populations de cellules immunitaires.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Initie l'étudiant aux spécificités des réponses immunitaires innée et acquise normales et pathologiques comme cible thérapeutique.

### Objectifs d'apprentissage

L'étudiant comprend les approches, les méthodes et les modèles courant utilisés en immunopharmacologie. Il connaît les approches médicamenteuses principales utilisées ou en développement pour moduler la réponse immunitaire.

Département de pharmacologie et physiologie

PHL6093 – Immunopharmacologie (3 crédits)

Hiver 2025

Mardi : 8h30 à 11h30

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Professeurs
14 janvier Semaine 1	Les cibles des médicaments dans le système immunitaire.	Mouthil Rafei
21 janvier Semaine 2	Interaction récepteur des cellules T-CMH et régulation de la réponse immunitaire.	Nathalie Labrecque
28 janvier Semaine 3	Méthodes et modèles immunologiques courants en pharmacologie.	Sarah Pasquin
4 février Semaine 4	Lupus, modèles et traitements.	Wong-Kyung Suh
11 février Semaine 5	Immunosuppression et transplantation.	Jean-François Cailhier
18 février Semaine 6	Immunosuppression et transplantation.	Jean-François Cailhier
25 février Semaine 7	Traitements des immunodéficiences acquises.	Nicolas Chomont
4 mars Semaine 8	<b>EXAMEN INTRA (50%)</b>	
11 mars Semaine 9	Arthrite rhumatoïde, traitements et modèles précliniques.	Mohamed Benderdour
18 mars Semaine 10	Arthrose, thérapies et modèles.	Hassan Fahmi
25 mars Semaine 11	Arthrite rhumatoïde, traitements et modèles précliniques. Athérosclérose, rôle de cellules immunitaires, thérapies et modèles.	Catherine Martel
1 <sup>er</sup> avril Semaine 12	Thérapies et modèles des maladies auto-immunes du système nerveux.	Nathalie Arbour
8 avril Semaine 13	Vaccinologie.	Réjean Lapointe
15 avril Semaine 14	Immunothérapie du cancer.	Réjean Lapointe
22 avril Semaine 15	Asthme, atopie, allergie; thérapies et modèles.	Philippe Bégin

29 avril

EXAMEN FINAL (50%)

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Intra, questions à développement, une question par cours	Connaissance et compréhension des thématiques abordées dans chaque cours	Répondre aux 7 questions	2022-02-27	50%
Final, questions à développement, une question par cours	Connaissance et compréhension des thématiques abordées dans chaque cours	Répondre aux 7 questions	2022-04-23	50%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	Voir règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
<b>Dépôts des travaux</b>	Les copies d'examen sont à rendre en fin d'examen
<b>Matériel autorisé</b>	Aucun
<b>Qualité de la langue</b>	Les réponses sont de préférence en français mais l'anglais est accepté. Les questions sont posées dans les deux langues.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	La note de passage est C (Voir règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales)

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** Mardi 23 janvier 2024

**Date limite d'abandon** Vendredi 15 mars 2024

**Fin du trimestre** Mardi 30 avril 2024

**Évaluation de l'enseignement** 2023-04-16

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** Cliquez ici pour entrer du texte.

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Chaque professeur fournira un diaporama déposé sur Studium et les références pertinentes à leur cours.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Aucun
<b>Équipement (matériel)</b>	Ordinateur et liaison Internet.

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Sites Internet</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Guides</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Autres</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>